

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux aides à la formation

A.Gt 29-03-2012

M.B. 08-05-2012

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création audiovisuelle, notamment les articles 4, 105, 1^o, 106 et 108;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 18 novembre 2011;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 1^{er} décembre 2011;

Vu l'avis 50.812/4 du Conseil d'Etat, donné le 31 janvier 2012 en application de l'article 84, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, 1^o, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973;

Sur proposition de la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Le montant minimum de l'aide à la formation est de 100 euros. Le montant maximum de cette aide est de 1.250 euros.

A partir de 2013, les montants minimum et maximum déterminés à l'alinéa 1^{er} sont indexés annuellement, en janvier, par référence à l'indice des prix à la consommation tel que défini par la loi du 2 août 1971 organisant un régime de liaison à l'indice des prix à la consommation des traitements, salaires, pensions, allocations et subventions à charge du trésor public, de certaines prestations sociales, des limites de rémunération à prendre en considération pour le calcul de certaines cotisations de sécurité sociale des travailleurs, ainsi que des obligations imposées en matière sociale aux travailleurs indépendants, selon la formule suivante :

$$\text{montant année N} = \frac{\text{montant année N-1} \times \text{indice décembre année N-1}}{\text{indice décembre année N-2}}$$

Article 2. - La liste des formations visée à l'article 105, 1^o, du décret du 10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création audiovisuelle, ci-après dénommé le décret, pouvant donner accès à une aide à la formation figure à l'annexe 1^{re}.

Article 3. - Le rapport visé à l'article 108 du décret est établi conformément au modèle-type figurant à l'annexe 2.

Article 4. - Le montant de l'aide à la formation est liquidé en une seule tranche sur présentation des documents suivants :

1^o le rapport de formation visé à l'article 3;

2^o une déclaration de créance;

3^o les pièces justificatives du paiement des frais d'inscription de la formation.

Article 5. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge à l'exception de l'article 1^{er}, alinéa 2, qui entre en vigueur à une date déterminée par le Gouvernement.

Article 6. - Le Ministre qui a l'Audiovisuel dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 29 mars 2012.

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances,

Mme F. LAANAN

**Annexe 1^{re} : liste des formations visée à l'article 105, 1^o, du décret du
10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création
audiovisuelle**

Programme MEDIA	
EKRAN	Andrzej Wajda School (PL)
Into the Future	Wajda Studio (PL)
éQuinoxe Screenwriters'Workshops	éQuinoxe Germany (DE)
ScripTeast	Independent Film Foundation (PL)
Script & Pitch Workshops	MgLab Italia (IT)
Script 2 Film Workshops	Mediterranean Film Institute (GR)
Prime4Kids & Family	Primehouse (DE)
Script Development Workshop	Sources (DE)
AdaptLab	Torino Film Lab (IT)
Ateliers Jeanne Moreau	Premiers Plans (FR)
Ateliers du Cinéma européen	ACE (FR)
EAVE Producers'Workshops	EAVE (LU)
EP2C	Entre Chien et Loup (BE)
European Coproduction	Erich Pommer Institute (DE)
European TV Drama Series Lab	Erich Pommer Institute (DE)
Inside Pictures	National Film & Television School (UK)
East European Media Management Programme	Independent Film Foundation (PL)
Closing the Gap : Investment for 360° Content	Peaceful Fish (UK)
MAIA Workshops	Fabulafilm (IT)
Screen Leaders	FAS Screen Training (IE)
L'Atelier/Masterclass	La Femis & Filmakademie
Production Value (Scheduling & Budgeting)	FOCAL (CH)
MEGA Plus	Fundación Cultural Media (ES)
EAVE Film Finance Forum	EAVE (LU)
Nipkow Programm	Nipkow Programm (DE)
DOK Incubator	CIANT (CZ)
Documentary Campus Masterschool	Documentary Campus
Documentary Campus - Industry Events	Documentary Campus
EURODOC Production	EURODOC (FR)
EURODOC Executives Seminar	EURODOC (FR)
Ex Oriente Film	Institute of Documentary Film (CZ)
Story Doc Training	History Doc Astiki Etaireia (GR)
Archidoc	La Fémis (FR)



ESoDoc - European Social Documentary	ZeLIG School (IT)
Cartoon Master Feature	CARTOON (BE)
Cartoon Master Finance	CARTOON (BE)
Cartoon Master Digital	CARTOON (BE)
3D Character Animation	The Animation Workshop (DK)
Animation Film-directing	La Poudrière (FR)
ANOMALIA - Professional Training in CG Animation	Bohemian Multimedia (CZ)
Marketing movies on line	Diversity in Visual Arts (UK)
EAVE Film Marketing Workshops	EAVE (LU)
Digital Distribution Strategies	Erich Pommer Institute (DE)
Marketing & Distribution	Fundación Cultural Media (ES)
Multiplatforms Business School	Fundación Cultural Media (ES)
The Pixel Lab : Cross-Media Workshop	Power To The Pixel (UK)
Developing Your Film Festival	Independent Cinema Office (UK)
Art Cinema = Action + Management	CICAE (FR)
DigitTraining Plus	Media Salles
3D Cinema in Europe	FAS Screen Training (IE)
Transmedia Next : storytelling in the digital age	Seize the Media ltd (UK)
S3D Campus - Production in Theory & Practice	Avance Rapide (FR)
S3D Campus - Directing a Film in S-3D	Avance Rapide (FR)
TransISTor	CIANT (CZ)
Digital Production Challenge	FOCAL (CH)
Insight Out	HFF Academy (DE)
FRAME - Future for Restauration of Audiovisual Memory in Europe	INA (FR)
Berlinale Talent Campus	Berlinale (DE)
Sources Projects & Process	Sources (DE)
EFA Masterclass 2012	European Film Academy (DE)
Media - The Film Funding Journey	FOCAL (CH)
ENGAGE	Screen Academy Scotland (UK)
Transform@lab%	Skillset Media Academy Wales (UK)
Animation Sans Frontières	The Animation Workshop/
Anything is a Storytelling Device?!	Hochschule für Film und Fernsehen Konrad Wolf
etma Case Challenge	European television & media management academy (etma)
European Low Budget Film Forum IV	London Film School
Four Corners	Escola Superior de Cinema i Audiovisuals de Catalunya



Midpoint	FAMU - Film and TV School of the Academy of Performing Arts in Prague
Passion To Market	National Film and Television School
Summer MEDIA Studio	Lithuanian Academy of Music and Theatre
Swim in the Digital World	SciencesCOM
Training for Trainers	CARTOON European Association of Animation Film
MEDIA MUNDUS	
ACE Coproduction Lab	ACE (FR)
Greenhouse	Zebra Producciones (ES)
Crossing Borders - The Eurasia-Pacific Documentary Training	Documentary Campus (DE)
ACE IPA	ACE (FR)
PUENTES - EAVE Latin America	EAVE (LU)
Interchange - Development & Co-production Workshops	EAVE (LU)
Ties That Bind	EAVE (LU)
International Markets Business School (IMBS)	Fundacion Cultural Media (ES)
Cartoon Connection	Cartoon (BE)
ESoDoc International	ESoDoc (IT)
Producers Lab Toronto	EFP
Transatlantic Partners (Copro. Europe-Canada)	Erich Pommer Institut (DE)
Babylon International	Script House (DE)
PRIMEXCHANGE Europe-India	Primehouse (DE)
DIXIT	
Droits d'auteurs & contrats	DIXIT (FR)
Comment financer un projet cinéma et télévision ?	DIXIT (FR)
Le documentaire dans tous ses états	DIXIT (FR)
Distribution : Le marketing du cinéma	DIXIT (FR)
Masterclass STORY	DIXIT (FR)
La fiction télé dans tous ses états	DIXIT (FR)
Documentaire : structure, pitch et bande démo	DIXIT (FR)
Comment monter des coproductions européennes	DIXIT (FR)
Les nouveaux médias	DIXIT (FR)
Le transmedia	DIXIT (FR)



AUTRES FORMATIONS	
Masterclass John Truby	Mille Sabords ! (FR)
Ecrire et concevoir pour la série d'animation	Mille Sabords ! (FR)
Les clés de la série TV de fiction : du concept à la diffusion	Mille Sabords ! (FR)
Expertise du scénario par Isabelle Fauvel	Mille Sabords ! (FR)
L'Atelier Scénario	La Fémis (FR)
L'Atelier Documentaire	La Fémis (FR)
Formation de directeur d'exploitation cinématographique	La Fémis (FR)
Certificat en production audiovisuelle	IAD (BE)
Writers'Lab	Binger Film Lab (NL)
Directors'Lab	Binger Film Lab (NL)
Creative Producers Lab	Binger Film Lab (NL)
Doc Lab	Binger Film Lab (NL)
Docu Coach	Binger Film Lab (NL)
Peve - Digital Entertainment 2012	Screen Digest (UK)
Babylon Europe	Play Film (FR)
Diverses formations INA	INA EXPERT
De l'analyse à l'écriture de scénario	Luc Janssen (BE)
Atelier Long Métrage : de la genèse au projet concret	Luc Janssen (BE)
Formation à la production AV cross-média	APARR et Ina SUP
Ateliers Varan (formation au cinéma documentaire)	Ateliers Varan
Transmédia et webdocumentaire [nouvelle édition 2011]	Ecole Louis Lumière (FR)
Réalisation documentaire	Ecole Louis Lumière (FR)
Formation à l'écriture pour le cinéma	Ecole Louis Lumière (FR)
Cinéma : découpage, cadre et narration - De l'écrit à l'écran	Ecole Louis Lumière (FR)
Introduction à la Réalisation de long métrage (dernières places)	Ecole Louis Lumière (FR)
Direction de Production et Post-Production film et HD	Ecole Louis Lumière (FR)
Gestion de post-production numérique : norme HD	Ecole Louis Lumière (FR)
Le Droit au cinéma	Ecole Louis Lumière (FR)
Le Droit appliqué au documentaire et au reportage	Ecole Louis Lumière (FR)

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux aides à la formation en application de l'article 105, 1° du décret du 10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création audiovisuelle.

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances,

Mme F. LAANAN



Annexe 2 : rapport de formation visé à l'article 108 du décret du 10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création audiovisuelle

Nom, Prénom :

Titre de l'activité de formation :

Nom de l'organisateur :

Date :

Lieu :

Décrivez en quelques lignes l'objectif de la formation :

Que pensez-vous du format, de la méthodologie et du contenu de la formation ? :

Que pensez-vous de la qualité du (des) formateur(s) ? :



Que pensez-vous du matériel didactique distribué dans le cadre de cette formation ? :

Quel bilan en retirez-vous en termes de prise de contacts dans l'industrie (networking) ? :

Qu'en avez-vous retiré concrètement pour l'avancement de votre projet personnel ? :



Conclusion et commentaires spécifiques :

Fait à le

Signature :

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux aides à la formation en application de l'article 108 du décret du 10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création audiovisuelle.

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances,

Mme F. LAANAN

